

Revenu Québec – Attraction, rétention et maintien de l’expertise du personnel professionnel

Description

Le mandat du présent dossier découle de la Lettre d’entente numéro 7 de la Convention collective des professionnelles et des professionnels 2015-2020 de l’Agence du revenu du Québec (« Revenu Québec »). La lettre d’entente stipule :

« Les parties conviennent de créer un comité dont le mandat est :

- de dresser un portrait de la situation en matière d’attraction et de rétention des emplois des professionnelles et professionnels de Revenu Québec;
- d’analyser les moyens de préserver et de développer l’expertise générale et spécifique des emplois des professionnelles et professionnels de Revenu Québec. [...]

[Rapport du SPGQ](#)

[Rapport de la présidente](#)

Categorie

1. Mémoires et analyses

date créée

18 Juin 2021